

# Le guide de l'EC'EAU CITOYEN



***Ma Ville,  
Mon Eau  
Je la Préserve !***



# Pourquoi adopter des attitudes économes en eau ?

Le changement climatique (pour ne pas dire le bouleversement climatique) est bel et bien présent sur notre territoire (la CCOV) :

- depuis 2014, nous avons connu 6 années de sécheresse dont 4 consécutives (2015, 2017 à 2020,2022),
- 2020 a été une année record pour le nombre de jours sans pluie (239 contre 214 en 2019 et 206 en 2021). 2022 a été marquée par des vagues de chaleur successives.
- des pluies orageuses intenses les 24 et 29 juin 2021 sur NEUFCHATEAU (plus de 30 mm en moins de 30 minutes) et les communes voisines (LIFFOL LE GRAND et LIFFOL LE PETIT) avec un cumul de pluies de plus de 100 mm en 24h,
- une inondation importante de la Meuse (en hauteur d'eau) en plein mois de juillet, provoquée par une montée rapide de l'eau de la Meuse et de ses affluents qui s'est étalée dans le lit majeur (effet inverse en hiver).

En septembre 2020, des communes du territoire se sont retrouvées en manque d'eau ou ont vu la production d'eau baisser dangereusement faisant craindre un manque d'eau imminent. Ce fut moins le cas en 2022, grâce à une année 2021 plus pluvieuse. Mais les cours d'eau ont subi un étiage sévère.

Le changement climatique aura des répercussions sur la répartition des pluies tout au long de l'année et sur leurs intensités. Pour recharger nos nappes souterraines et phréatiques il est nécessaire que l'eau s'infilte et non ruisselle. Il est important d'économiser l'eau pour mieux la partager à l'avenir entre les différents usages (domestiques, artisanaux, industriels, agricoles...). Les gestes EC'EAU sont multiples et possibles. Economiser l'eau c'est aussi faire attention à sa facture d'eau.

Ce guide est là pour vous aider à réaliser des économies d'eau et à contribuer à la protection et la préservation de l'eau.

## Le manque d'eau : pourquoi et comment préserver cette ressource ?

On manque d'eau sur notre territoire ? Pourtant, elle coule toujours au robinet...

Si à la maison cette situation est imperceptible, la faune aquatique, elle souffre lorsque les débits de nos rivières sont trop faibles.

C'est malheureusement souvent le cas sur notre territoire : sa géologie et sa géographie le rendent très souvent dépendant des précipitations. En parallèle, les consommations d'eau augmentent du fait d'une population en croissance. Notre agriculture, nos usines sont les 1<sup>ères</sup> activités économiques du territoire, elles ont besoin d'eau elles aussi.

Il est primordial de limiter ses prélèvements au strict nécessaire et de respecter le volume maximum prélevable sur le territoire. Surtout en période d'étiage (période de basses eaux) et en période de sécheresse.

Les collectivités se mobilisent pour trouver des solutions durables et équilibrées afin de préserver la ressource en eau pour tous : usagers et milieux aquatiques.

**Adoptons tous les bons gestes pour agir ensemble !**



**POUR RÉALISER DE 30 À 50% D'ÉCONOMIES D'EAU...**

- ① JE REPÈRE LES POSTES DE CONSOMMATION
- ② JE M'ÉQUIPE EN MATÉRIEL PLUS ÉCONOME
- ③ JE TRAQUE LES FUITES
- ④ J'ADOpte UN COMPORTEMENT ÉCONOME

# Ma consommation d'eau au quotidien ?

Chaque jour, nous consommons de l'eau pour nos différents usages. La consommation moyenne est de **132 litres par jour et par personne\***. La salle de bain et les toilettes représentent **60% de notre consommation journalière**.

Certains gestes ou adaptations permettraient de réduire sensiblement sa consommation d'eau annuelle et donc sa facture. Il faut savoir qu'un robinet ouvert c'est 10 litres par minute, une chasse d'eau qui fuit peut vous faire doubler votre facture d'eau sur une année.

Dans les pages suivantes vous trouverez des trucs et astuces. A vous de jouer!

\* données REANE (2021) pour NEUF-CHATEAU

## Un français consomme en moyenne 150l/jour !





*L'eau,*

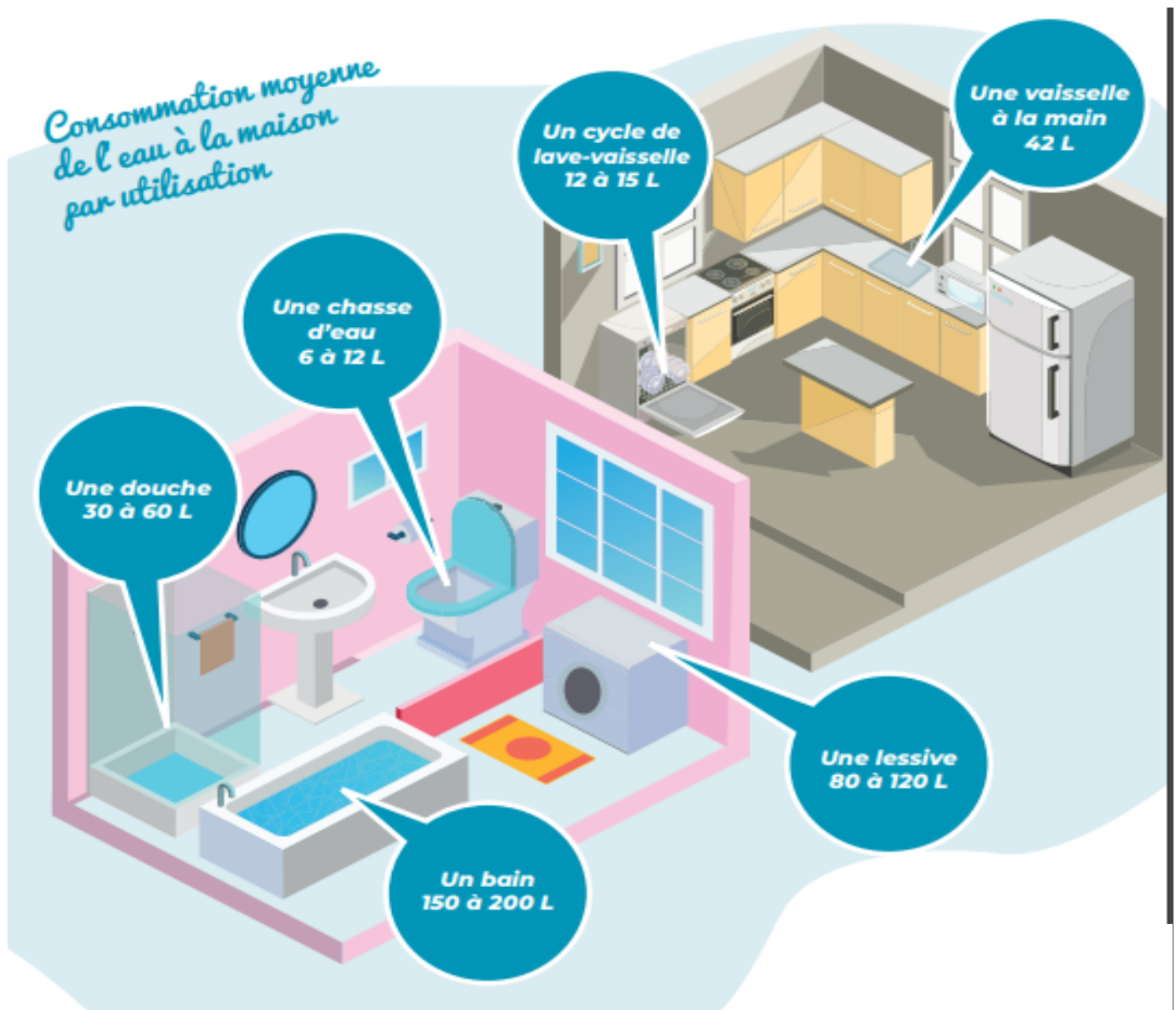
*on l'aime,*

*On l'économise*

L'eau est une ressource essentielle à la vie mais elle n'est pas inépuisable.

Chaque jour, chaque geste compte, alors faisons en sorte d'y être sensible.

Chez vous, le récupérateur d'eau de pluie sera une solution à la fois écologique et économique.



# Les gestes au quotidien

De bonnes habitudes sont faciles à mettre en place. Pensez à privilégier l'eau de pluie pour les usages non sanitaires (jardinage, lavage de la voiture etc). Pour le reste, il y a les économiseurs d'eau à la sortie des robinets, douches ou cuves des toilettes qui aèrent et réduisent son débit permettant jusqu'à 50% d'économie.

On boit l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille. Le prix moyen de l'eau courante en France est de 0.3 centimes d'euro/litre, c'est 100 à 200 fois moins cher que l'eau en bouteille. Et c'est sans parler de la pollution à la fabrication, au recyclage et à l'acheminement des bouteilles. Si vous doutez de la qualité de l'eau pour vos enfants ou vous-même, procédez à l'installation de filtres sur les robinets ou à l'utilisation de carafes filtrantes.



55 à 60°C c'est la fourchette de température idéale pour éviter le développement des bactéries et l'entartrage de votre chaudière.

L'eau de cuisson de vos légumes (non salée et refroidie) peut être utilisée pour arroser vos plantes d'intérieur. Elle est gorgée en vitamines et minéraux très bons pour nos légumes.

Couper le robinet pendant le brossage des dents, c'est près de 36 litres d'eau économisés !

## *Des petits gestes pour tout changer !*

- Douche : limiter à 5 minutes
- Ne pas laisser couler l'eau quand on se savonne.
- Vaisselle, dents, mains : ne pas laisser couler l'eau.
- - Vaisselle : utiliser une bassine
- - Lave linge et lave vaisselle : utiliser à pleine charge et de préférence la fonction éco.
- Utiliser l'eau de nettoyage des légumes pour arroser vos plantes et jardinières.
- Couper l'arrivée d'eau lors d'une absence prolongée.



# STOP



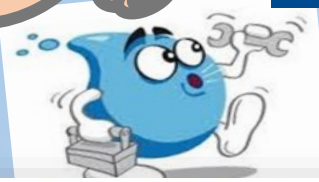
## Consommation d'eau à la maison :



Source: SMEGREG et [jeconomiseleau.org](http://jeconomiseleau.org)

NOUS PARTONS À LA CHASSE ..? MAIS À QUOI ..?

AU GASPILLAGE !!!!



*Je prends une douche plutôt qu'un bain,*

*cela consomme moins d'eau, c'est bien!*

*Je ne laisse pas le robinet goutter,*

*car c'est fou ce que cela peut coûter*

*Quand je me brosse les dents je ne laisse pas couler l'eau*

*Ce n'est pas écol'eau*

*Je récupère l'eau de pluie pour arroser,*

*cela fait des économies*

*Je prends un seau plutôt que le jet d'eau*

*pour laver mon vélo*

*L'attends que la machine à laver soit pleine*

*pour la faire tourner*

## L'eau est un bien précieux que l'on doit protéger et économiser



# Les équipements qui vous aident à consommer moins

Pour la salle de bains :


## DOUCHETTE ÉCONOMIQUE >




Coût du matériel **15 à 40 €**

**GAIN : 10 à 15 m<sup>3</sup>/an**


Douche à débit limité de 8 à 11 litres/ minute (au lieu de 15 à 20 l/min en standard) conçue pour préserver votre confort.

 Prévoir en complément un **flexible renforcé** ou double agrafage (coût 15 €).

 Éviter les douchettes multi-positions dont une seule économique (on oublie laquelle).

## **OU** RÉGULATEUR DE DÉBIT DOUCHE >

Équipement positionné entre le robinet et le flexible qui réduit le débit de la douche.

 Pas moins de 10 l/min pour conserver un confort correct et corps métallique pour la solidité.

 Éviter les stop douche (risque de brûlure).



Coût du matériel **5 à 15 €**

**GAIN : 10 à 15 m<sup>3</sup>/an**

## MITIGEUR THERMOSTATIQUE >



Coût du matériel **100 à 300 €**

**GAIN : 1 à 5 m<sup>3</sup>/an**

Permet de régler automatiquement la température : moins d'eau gaspillée pour la régler.

 A compléter par une douchette éco et un flexible renforcé.



## Pour les lavabos et éviers :

### MOUSSEURS OU AÉRATEURS ÉCO

(OU RÉGULATEURS DE DÉBIT) >   

Mini prix  
pose facile



Coût du matériel **5 à 10** €

**GAIN : 1 à 2** m<sup>3</sup>/an

Remplace le mousseur standard (brise jet) en sortie de robinet.



Choisir un débit de 6 l/min en général

Modèle régulé recommandé (débit indépendant de la pression).



Modèle 8 l/min pour que les chaudières instantanées se déclenchent.

### OU MITIGEUR AVEC BUTÉE POUR L'ÉVIER >

Butée à mi-chemin limitant le débit (à 6 l/min) pour les utilisations fréquentes, et débrayable pour le remplissage des grands récipients.



Coût du matériel **60 à 150** €

**GAIN : 1 à 2** m<sup>3</sup>/an



Ne pas mettre de mousseur économique en supplément.

## Pour les toilettes :

Mini prix  
maxi gain !



Coût du matériel **5 à 15** €

**GAIN : 5 à 8** m<sup>3</sup>/an

### SAC WC >

Réduit le volume de chasse (1,5 à 3 litres économisés sur 9l).



Pour conserver l'effet de chasse, placer le sac plein au fond du réservoir sans gêner le mécanisme.

### OU PLAQUETTE WC >

Réduit le volume de chasse (1,5 à 3 litres économisés sur 9l).



Coût du matériel **25 à 30** €  
les 2

**GAIN : 5 à 8** m<sup>3</sup>/an



Vérifier régulièrement l'étanchéité de la plaquette.

Pour les toilettes (suite) :

## OU MÉCANISME WC 3-6 LITRES OU INTERROMPABLE




Coût du matériel **25 à 60 €**

**GAIN : 5 à 8 m<sup>3</sup>/an**



Mécanismes qui permettent de ne pas vider totalement le réservoir

 Laisser en place les trombes ou réservoirs suspendus à chaînette (volume de chasse < 5 litres)

 Tous les mécanismes ne s'adaptent pas à tous les réservoirs.

Pour le jardin :

## Le récupérateur des eaux de pluie

Cet équipement placé sous une gouttière permet de récupérer de l'eau pour un usage ne nécessitant pas d'eau potable (arrosage du jardin, du potager, des jardinières....)

Coût	À partir de 60 €
Economies d'eau	2 à 3 m <sup>3</sup>
Economies financières	10 à 15 €
Difficulté d'installation	Facile

Toi aussi tu veux ton récupérateur d'eau de pluie ?

Scanne le QR code (sur la page voisine) et complète les documents .

Et viens récupérer ton récupérateur dans nos locaux quand tu as reçu la confirmation d'attribution.

Et te voila équipé, un super geste pour la préservation de la ressource en eau !!

LA GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DES EAUX  
PLUVIALES



C'est pour qui?  
C'est pour VOUS !!



## LA GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES



# Opération groupée d'équipement en récupérateurs d'eau de pluie

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'environnement, la REANE, propose une opération groupée pour vous équiper d'un récupérateur d'eau de pluie pour votre jardin.

Un récupérateur d'eau de pluie a plusieurs fonctions :

- la réutilisation de l'eau et donc une économie pour soi mais aussi pour la ressource en eau,
- Le stockage de l'eau pendant un épisode pluvieux, limitant ainsi les volumes déversés dans les réseaux d'assainissement et dans les cours d'eau en cas de débordement.

Votre récupérateur associé à une déconnexion des eaux pluviales de toiture (tout ou partie), souvent très facile, vous permettra de rendre au sol de votre parcelle un maximum d'eau.

En complétant le bulletin, vous pourrez faire votre choix parmi les modèles proposés et la contenance souhaitée.

Votre dossier est à remettre à la REANE à l'adresse suivante :

110 Impasse Lavoisier 88300 Neufchâteau.



SCAN ME !

Tél : 03 29 06 87 80

recupeau@reane88.com



Cette année la REANE  
vous offre un kit hydro-  
économe avec votre récu-  
pérateur pour encore plus  
d'économie d'eau!

Kit hydro-économe



OFFERT !!!





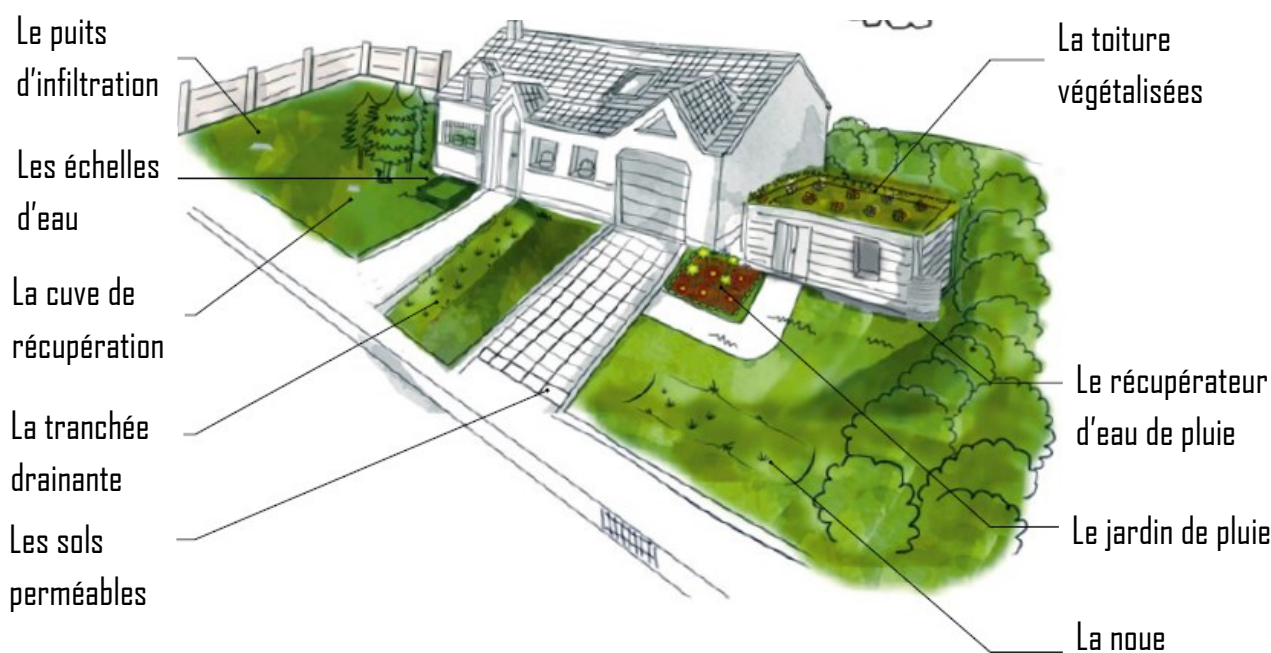
# La Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales

## Pourquoi déconnecter les eaux pluviales ?

Comme on a pu le remarquer depuis quelques années, nous avons subi plusieurs périodes de sécheresse consécutives. C'est pour répondre aux exigences réglementaires et dans le souci d'agir pour la protection de l'environnement, et le bien être de la population que **la REANE propose de vous aider dans la gestion de vos eaux pluviales.**

**« L'eau est vitale ; elle est à la fois essentielle et source de risque, elle façonne nos paysages et nos manières d'habiter et de vivre les territoires »**

La gestion durable des eaux pluviales permet d'agir sur de nombreux enjeux : la prévention et la gestion des inondations, la préservation et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, la performance des systèmes d'assainissement, l'adaptation des villes au changement climatique (nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur...). Elle constitue un élément essentiel dans la conception de la « ville durable » et est reconnue à ce titre dans le cadre du label ÉcoQuartier. Ces enjeux concernent aujourd'hui l'ensemble des territoires et de la population.



**En 2023, première opération groupée de déconnexion des eaux pluviales en terrain privée sera proposé avec 80% de subventions**



# Les fuites les plus fréquentes

## Un goutte à goutte, ça coûte !

Une goutte d'eau à un robinet, ça ne semble peut-être pas très important, mais c'est près de 100 litres d'eau perdus par jour, soit près de 12 € par mois...

Pour la chasse d'eau, c'est encore pire : une chasse d'eau peut laisser passer près de 600 litres par jour (cas extrême), soit la consommation d'une famille de 4 personnes et près de 74 € par mois. Elle n'est pas toujours visible, car le filet d'eau glisse sur la paroi. Pour vérifier si la chasse d'eau fuit, il suffit de mettre du papier toilette sur les parois de la cuvette. S'il s'imbibe d'eau c'est qu'il y a une fuite. Le joint entre le dispositif de chasse et la cuvette peut être détérioré.



**De manière générale, réparer une fuite revient beaucoup moins cher que de la laisser couler !**

Le simple changement du joint ne coûte que quelques centimes et ne prend que quelques minutes !

Parfois c'est le groupe de sécurité du chauffe-eau qui laisse passer de l'eau ou encore une vanne de la chaudière. Ce sont des fuites plus difficiles à trouver.

### La Loi WARSMANN :

En cas de fuite après compteur, votre facture d'eau peut prendre des proportions importantes. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la loi 2011-525 du 17 mai 2011 dite « loi Warsmann » (article 2) protège l'ensemble des consommateurs contre les factures d'eau trop importantes suite à une perte d'eau. Elle permet le plafonnement de la facture d'eau à 2 fois la consommation moyenne sur les 3 derniers relevés. Le décret d'application du 24 septembre 2012, applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, précise les conditions du plafonnement. A défaut d'information, l'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de la consommation moyenne. La part assainissement de la facture d'eau est aussi écrêtée et sera calculée selon le volume plafonné.

La fuite d'eau doit se situer sur une canalisation après le compteur. Les fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage ne sont pas prises en compte. La fuite doit être réparée dans un délai d'un mois après la réception d'un courrier d'information du service de l'eau.

# On ne jette pas tout à l'égout !

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, tout ne va pas à l'égout. En effet, jeter certaines choses dans les toilettes, les éviers ou lavabos peut s'avérer extrêmement néfaste pour l'environnement, pour les canalisations et pour les pompes de la station d'épuration.

## Il faut préférer la poubelle aux toilettes pour :

- les lingettes (elles sont résistantes et NON biodégradables)
- les produits hygiéniques : les serviettes et les tampons, les préservatifs, les cotons tiges...
- la litière pour chat
- les rouleaux de papier toilette (qui vont dans le sac jaune)
- les médicaments
- les chewing-gums



## Les toilettes ne sont pas la deuxième poubelle de la maison !

De même, **il ne faut pas vider dans l'évier ou le lavabo des substances dangereuses** pour l'environnement. Privilégier la déchèterie pour :

- les huiles de vidanges
- les huiles de fritures
- les peintures, white spirit, solvants
- tous les produits phytosanitaires...

Tous ces produits ne sont pas éliminés par la station d'épuration ou par votre fosse septique ou fosse toutes eaux, ils se retrouvent dans les eaux traitées et donc dans le milieu naturel. C'est ce que l'on appelle les substances dangereuses.



# À vous de jouer !



## À votre tour, contrôler votre consommation

Pour calculer votre consommation mensuelle, soustrayez l'index de début de mois de celui de fin de mois. Nous vous invitons à noter les chiffres en blanc sur fond noir (m<sup>3</sup>). Vous obtiendrez ainsi votre consommation mensuelle en m<sup>3</sup>.

Les chiffres en blanc sur fond rouge représentent les litres.

### Mes notes, mes actions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

	Début du mois	Fin du mois	Résultat en m <sup>3</sup>
Janvier	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Février	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Mars	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Avril	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Mai	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Juin	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Juillet	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Août	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Septembre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Octobre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Novembre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			+
Décembre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			=
Consommation annuelle			<input type="text"/>





Dans le cadre du Plan Ouest Vosgien 2020-2025, les élus communautaires ont souhaité porter une opération de promotion d'une gestion intelligente des eaux pluviales. Cette action a été reprise dans le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) signé entre la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (CCOV) et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Ce guide EC'EAU CITOYEN a été conçu par la Régie des Eaux et de l'Assainissement de Neufchâteau (REANE).

Cette opération bénéficie du soutien financier de :



Après le sport, la douche c'est 5 minutes

Et toi, tu passes combien de temps sous la douche ?

- 5 minutes = 50 litres (0,25 €)
- 10 minutes = 100 litres (0,50 €)
- 15 minutes = 150 litres (0,75 €)

\*\*\*  
\* Montant indicatif sur la base de 5€ TTC le m3 d'eau (eau potable et assainissement collectif)

**MON ECO-GESTE :**  
**Je coupe l'eau quand je me savonne**

L'EAU REANE  
PARCE QU'ELLE LE VAUT BIEN

**MON ECO-GESTE : je bois de l'eau du robinet**

Car elle est bonne pour moi et pour le porte-monnaie de mes parents ! Et vous, l'eau vous la préférez comment ?

1 l d'eau du robinet = 0,005 €\*  
Une eau 50 à 150 fois moins chère que l'eau en bouteille

\* Montant indicatif  
sur la base de 5€ TTC le m3 d'eau (eau potable et assainissement collectif)

L'eau du robinet est sous contrôle avec plus de 252 paramètres analysés par an (ARS)

L'EAU REANE  
PARCE QU'ELLE LE VAUT BIEN